



Wallonie

## COMMUNE DE BERLOZ

### URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Dirke GEERAERTS pour JADE BUILDING COMPANY sprl, ayant établi ses bureaux Nijverheidslaan 58 à 8540 Deerlijk.

Le terrain concerné est situé Hameau de Crenwick à 4257 Berloz, et cadastré 2<sup>ème</sup> division, section B, n°21E2 et 22D.

Le projet consiste en la construction de deux habitations mitoyennes et présente les caractéristiques suivantes : écarts aux prescriptions du permis d'urbanisation (terrasse à moins d'1m de la limite, modification du relief du sol à moins de 2m des limites, composition du mur mitoyen, parement des garages, parement des mitoyens, inclinaison de la rampe d'accès aux garages).

Le dossier peut être consulté les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9.00h à 12.00h et de 16.00h à 17.00h, le mercredi de 9.00h à 12.00h et de 13.30h à 17.00h, le samedi de 9.00h à 12.00h, aux jours d'ouverture de l'administration, à l'adresse suivante : rue Antoine Dodion 10 à 4257 Berloz.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service urbanisme (Mme Fauchet - 019/33.99.99), dont les bureaux se trouvent à la même adresse.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 6 au 20 mai 2019 au Collège communal de Berloz :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue Antoine Dodion 10 à 4257 Berloz ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [commune@berloz.be](mailto:commune@berloz.be).